

École de l'Archipel



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DE L'ARCHIPEL
LE 27 SEPTEMBRE 2022 À 19 H
AU SALON DU PERSONNEL**

Étaient présents employés

Joanne Roy, directrice
Joanie Côté, secrétaire d'école
Josée Lapierre, technicienne au sdg
Cindy Landry, enseignante
Shirley Fontaine, enseignante
Judith Le Blanc, enseignante

Étaient présents parents

Marie-Noëlle Roussin
Manon Riverin
Mélissa Mc Gregor
Sylvie Guérin
Chloé Beaudoin-Lejour
Gabriel Allard

Était absent :

Secrétaire de la séance : Joanie Côté

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de la séance à 19 h 02.
Madame Roy, souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification du quorum

Les personnes étant toutes présentes, la séance peut débuter.

3. Mot de la direction

Madame Roy mentionne que l'école est belle et bien « partie ». Une belle école toute neuve et différente de toutes les autres. Elle explique que les enfants sont rendus bons et que tous craignaient de se tromper, mais avec les ballons de couleur, la transition s'est bien faite. Les enseignantes expliquent que les plans de leçon ont grandement aidé à sécuriser les enseignants et les élèves. Ils ont travaillé fort et ç'a porté fruit. Les parents font part de leurs

inquiétudes face au transport scolaire et la directrice explique notre fonctionnement face à diverses situations.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture étant faite, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame Riverin **QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Nomination d'un (e) président(e) et d'un (e) vice-président(e)

Madame Roy demande si les membres connaissent les rôles de président ou vice-président. Madame Beaudoin-Lejour sera notre présidente et madame Guérin sera notre vice-présidente.

6. Parole du public

Aucun public.

7. Comité de parents

La première rencontre sera en octobre.

8. Règles de régie interne

8.1. Mandat

Mandat 1 an

Gabriel

Manon

Mélissa

Mandat 2 ans

Chloé

Sylvie

Marie-Noëlle

8.2. Calendrier des rencontres

Le mardi sera la journée officielle de nos rencontres.

25 oct, 29 nov, 20 déc, 24 janv, 21 fév, 28 mars, 25 avril, 16 mai, 20 juin.

8.3. Proposition de règles de régie interne

Madame Roy lit des points des règles de régie interne afin de faire connaître les règles importantes.

8.4. Mode de communication

En tête Info-Parents (pour toute question, appelez l'école ou courriel)

Les membres discutent et la présidente ainsi que Cindy, enseignante, aimeraient qu'on économise le papier afin d'être écologique. La présidente propose que l'on

imprime seulement l'ordre du jour et de projeter le reste des documents à l'écran. La direction mentionne qu'au besoin, le photocopieur est juste dans le corridor à côté.

8.5. Formulaire de dénonciation d'intérêt

Madame Roy explique à quoi sert le formulaire et qu'il est conservé à l'école.

9. Gouvernance scolaire – Informations (Dépôt de document)

La directrice enverra l'information concernant la formation. Les membres ont déjà reçu le document au préalable.

10. Grille de tarification du service de garde

Josée la technicienne du sdg remet un document aux membres. Elle présente la nouvelle grille de tarification du service de garde. Elle explique tout le processus derrière la démarche. Josée nomme qu'il y aura un manque à combler, car les salaires des employés étant à la hausse depuis la nouvelle convention collective cela cause cette situation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Manon Riverin **QUE** la grille de tarification du service de garde soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE053-001

11. Autres points

Aucun.

12. Mot des membres

Madame Riverin demande aux enseignants comment se passe l'entrée avec les élèves. Les enseignants mentionnent que tout se passe à merveille jusqu'à présent.

Madame Guérin se demande s'il y aura un OPP. Joanne mentionne que pour le moment nous sommes à regarder pour les bénévoles de bibliothèque et partir l'ouverture de la biblio, car c'est urgent afin que les élèves et les enseignants aient accès à la littérature.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Cindy Landry, à 20 h 34.



Chloé Beaudoin-Lejour
Présidente



Joanne Roy
Directrice